

Procès-Verbal

du Conseil Municipal du 13 Novembre 2025

Maire : Jacques COLDEFY

Conseillers Municipaux : Belin Jérôme, Mas Cédric, Verbiguié Laurie, Soulier Bruno, Martinez Dimitri et Gallineau Sébastien.

Absents : Grimal Béatrice a donné pouvoir à Jérôme Belin, Serrau Martial a donné pouvoir à Cédric Mas, Mejecaze Jean-Paul a donné pouvoir à Laurie Verbiguié et Vanessa Bouyssou a donné pouvoir à Jacques Coldefy.

Secrétaire auxiliaire : Prunet Catherine

Secrétaire de Séance : Soulier Bruno

Début de Séance : 20h40

➤ **1-Approbation du compte rendu de CM du 26 Mars 2025.**

Voté à l'unanimité

➤ **2-Présentation du projet d'autoconsommation collective de Célé-Watt**

Explication du projet sur le Mas de Janduret tant niveau nuisances et gênes potentielles qu'au niveau intégration dans le paysage (matériaux noble et écologiques).

La commune percevra 20 % du montant de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Le projet est le plus grand du département sur un sol privé.

Ils estiment le coût de revente du kwh à 0,13€ et prévoient d'être bénéficiaire entre 15 et 17 ans.

➤ **3-Achat du terrain cadastré Section I n°598**

Cet achat de 5000,00 € permettra d'agrandir et de prolonger le parking de la gendarmerie.

Voté à l'unanimité

➤ **4-Clarification des tarifs de concessions du cimetière**

Le conseil décide la clarification des concessions trentenaires :

- Concession simple / emprise au sol en surface un cercueil
- Concession double / emprise au sol en surface deux cercueils

Voté à l'unanimité

➤ **5-Révision des statuts de la FDEL – TE 46**

Vote à l'unanimité

➤ **6-Règlement d'attribution des aides de la commune / Pacte Territorial France Rénov'2026-2029**



PACTE TERRITORIAL			
Propriétaires bailleurs	Dossiers Travaux lourds, logement indigne ou très dégradé (avec conventionnement)	Dossiers Sécurité et salubrité / Moyenne dégradation/ Manquement RSD / Indécence / Transformation d'usage (avec conventionnement)	Energie (avec conventionnement)
	10% des dépenses subventionnées, plafonné à 8 000€	10% des dépenses subventionnées, plafonné à 6 000€	Si atteinte de l'étiquette A ou B : Prime de 5 000 €

PACTE TERRITORIAL			
Propriétaires occupants	Ma Prime Logement Décent	Ma Prime Adapt'	Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné
	Revenus très modeste et modeste	Revenus très modeste et modeste	Revenus très modeste et modeste
	10% des dépenses subventionnées, plafonné à 7 000€	Prime 500€	Si atteinte de l'étiquette A ou B : Prime de 3 000 €

Vote à l'unanimité

➤ **7-Validation du tracé du futur GRP « Vallées et Causses du Quercy »**

Le tracé retenu est celui de l'oasis, rue de la vieille mairie, place de la Halle et allée du foirail.

Vote à l'unanimité

➤ **8-Subvention APE Piscine**

Le coût de la piscine entre le transport et les entrées est de 899,97€

Le Grand Figeac subventionne à hauteur de 401,21€

Le reste à charge de la commune est de 498,76€

Vote à l'unanimité

➤ **9- Subvention association REISSA année 2024**

Le point est reporté à un prochain conseil

➤ **10-DM Budget Ecobarri Mas de Charles**

Le dépôt des pièces chez le notaire coûte 1287,00 €, somme non prévue au budget, DM nécessaire :

A la section dépenses de fonctionnement

Compte 6045 +1287 €

Compte 608 chapitre 043 +1287 €



A la section recettes de fonctionnement

Compte 758 +1287 €

Compte 796 chapitre 043 +1287 €

Vote à l'unanimité

➤ **11-DM BP 2025 Commune régularisation amortissement année 2004**

Emission d'un mandat et d'un titre pour régulariser une écriture de 2004 (Biens de protection incendie), DM nécessaire :

Chapitre 041 / compte 2157 +602.35 €

Chapitre 041 / compte 21531 + 602.35 €

Vote à l'unanimité

➤ **12-Dénomination d'une nouvelle voie aux Grézals**

Proposition du conseil pour : 180 Chemin des Grézals

Vote à l'unanimité

➤ **13-Informations diverses**

Téléphonie : Elle coûte 75€ / mois aujourd'hui chez Orange. La nouvelle proposition HT de l'opérateur Orange est pour :

1 ligne 106€ / mois

2 lignes 131€ / mois

4 lignes 181€ / mois

Nous avons reçu 2 demandes de subventions, pour 2 enfants sur Leyme et 1 enfant pour le repaire des 2 vallées.

Nous avons reçu 1 devis cohérent pour un projet d'autoconsommation collective en électricité, cela concernera la toiture du stade et la pergola de la cantine.

Nous avons reçu le virement pour l'achat d'une parcelle concernant l'ecobarri, vente Roussel.

La DETR pour le logement au-dessus de l'ancienne mairie sera perçu à partir de 03/2026.

La fermeture de la commercialisation de l'internet par le cuivre sera effective le 09/06/2026

Nous avons obtenu 1 étoile pour au classement des villages étoilés.

Le pot de fin d'année pour le personnel est fixé le 12/12/2026 à partir de 18h00.

Le repas de fin d'année des élus sera le 19/12/2026.

Les vœux 2026 se feront le 09/01/2026 à 18h30.

Point sur l'association, la Boule Livernonnaise avec un problème de licenciés et de trésorerie.

Fin de Séance à 23h50

